

## STRATÉGIE GLOBALE DE MOBILITÉ À TRAMELAN

Version soumise au Conseil général, état 23.03.2026, élaborée dans le cadre du projet MOMODU.

### VISION

Cette stratégie doit permettre à la Commune de Tramelan de mieux pouvoir **appréhender les nombreux défis soulevés par la mobilité**. L'ambition est de proposer une stratégie abordant la **mobilité individuelle depuis de nombreux angles** et considérant une large **palette de modes de transport**.

Elle est composée de grands **principes directeurs** (accessibilité, leviers d'intervention, santé, réduction des impacts de la mobilité, attractivité économique et résidentielle, etc.) et **d'axes d'intervention** (favoriser la marche, le vélo, diminuer le trafic des véhicules individuels motorisés<sup>1</sup>, etc.). Chaque axe d'intervention est décliné en **objectifs** et illustré par des **mesures**. Ces mesures sont indicatives ; elles sont issues du diagnostic, du travail en commission, de bonnes pratiques inspirées d'autres communes, mais aussi de planifications et études antérieurs de la Commune (agenda 2040, agenda 2021, stratégie électromobilité, etc.) ou encore de motions politiques.

**La stratégie a été construite sur la base d'un diagnostic participatif composé de plusieurs volets :**

- Ateliers avec la population et la société civile autour du vélo et de l'accessibilité
- Enquête quantitative (en-ligne) représentative de la population
- Diagnostics auprès des sept plus grands employeurs de la commune
- Travail créatif en commission

### PRINCIPES DIRECTEURS

- 1) Appréhender l'ensemble des modes de déplacement et garantir une mobilité accessible et sûre à toutes et tous.** La stratégie aborde l'ensemble des modes de déplacement dans la mesure où les attentes et les besoins de chacun-e sont différents (actifs, personnes âgées, jeunes/enfants, personnes non-motorisées, personnes à mobilité réduite, etc.). Elle apporte des réponses aux personnes qui ont la nécessité de se déplacer en voiture, tout en garantissant la possibilité de se déplacer autrement pour toutes et tous.
- 2) Réduire les impacts des véhicules individuels motorisés sur les individus et l'environnement (bruit, sécurité, qualité de l'air, pollution, etc.).** La mobilité – et en particulier la voiture individuelle – a de nombreux impacts sur l'environnement : émissions Co2, qualité de l'air, pollution liée à l'abrasion des pneus et imperméabilisation des sols. Les transports individuels motorisés ont également des impacts sur les individus en particulier en lien avec le bruit (santé) et la sécurité (accidents). La stratégie cherche ainsi à minimiser ces impacts négatifs.

---

<sup>1</sup> Trafic individuel motorisé : ensemble des modes de déplacement utilisant un véhicule personnel à moteur, tel que la voiture ou le deux-roues motorisé. Ne comprend pas les trottinettes et les vélos électriques.

- 3) **Améliorer l'attractivité résidentielle et l'attractivité économique à travers la mobilité.** Pour les habitants, il s'agit d'améliorer la qualité de vie en réduisant les nuisances liées au trafic (bruit, sécurité, quantité de véhicules et en développant des déplacements plus sûrs, plus agréables et mieux adaptés au quotidien. La stratégie vise également à développer des alternatives efficaces à la voiture pour faciliter l'accès aux commerces, aux services, aux emplois et aux sites touristiques. Enfin, elle cherche à conserver une certaine accessibilité automobile pour les commerces et autres lieux du quotidien, tout en limitant ses impacts négatifs.
- 4) **Améliorer la santé des habitant·es à travers la mobilité.** La mobilité quotidienne est un vecteur intéressant pour favoriser l'activité physique. En effet, la mobilité active, en limitant la sédentarité, prévient de nombreuses maladies physiques et contribue au bien-être mental. La stratégie globale des mobilités intègre cette composante santé et prévention des maladies à travers les mesures qu'elle déploie.
- 5) **Impliquer la population dans l'amélioration de la mobilité (information, recueil, accompagnement, etc.).** Pour favoriser l'adhésion de la population aux mesures de mobilité, il est nécessaire que celle-ci soit impliquée. Cette implication peut prendre différentes formes en fonction des projets, qu'il s'agisse de partage d'information, de recueil des besoins ou d'accompagnement (offres test, formation, etc.).
- 6) **Travailler avec des leviers différents et complémentaires pour optimiser la mise en place des mesures : amélioration de l'offre, incitations, régulations.** Les mesures et les investissements en matière de mobilité sont plus efficaces – notamment en vue de leur rentabilisation - lorsqu'ils combinent des leviers différents. En effet, une simple amélioration de l'offre ne se traduit pas mécaniquement par une utilisation plus grande de celle-ci, il est nécessaire d'inciter à son utilisation, mais aussi de réguler l'utilisation de la voiture (vitesse, stationnement, etc.). La stratégie vise à combiner ces différents leviers en vue d'une optimisation des mesures mises en place.

## AXES D'INTERVENTION

La stratégie décline ses objectifs à travers **9 axes stratégiques** visant à aborder les défis posés par la mobilité à Tramelan de manière large et complémentaire.

- **Gérer le trafic pendulaire et apaiser la circulation**
- Favoriser la marche
- Favoriser le vélo
- Favoriser les transports publics
- Favoriser la mobilité partagée<sup>2</sup>
- Soutenir le développement de la mobilité électrique
- Garantir une accessibilité pour toutes et tous
- Promouvoir l'économie locale à travers la mobilité
- Créer une gouvernance propice à la mobilité durable

## OBJECTIFS

Les objectifs sont structurés par axe d'intervention et apparaissent en gras dans le texte ci-dessous. Des exemples de mesures sont ensuite présentés à titre illustratif ; ils ne constituent en aucun cas une liste exhaustive des actions qui pourraient être mises en œuvre. Les mesures déjà en cours de réalisation sont indiquées en bleu.

### GÉRER LE TRAFIC PENDULAIRE ET APAISER LA CIRCULATION

- **Réguler le stationnement sur le domaine public**
  - Mise en place d'une politique autour du stationnement sur le domaine public (y.c. la question des livraisons) (*motion acceptée*)
  - Renforcement des contrôles pour favoriser le tournus et limiter les risques (voitures parkées hors cases/sur le trottoir, « voitures-ventouses »).
- **Favoriser la régulation du stationnement sur le domaine privé**
  - Promotion de plans de mobilité dans les entreprises (y.c. télétravail) (*en cours*)
  - Elaboration de plans de mobilité inter-entreprises / Création d'une charte pour les entreprises
- **Ralentir le trafic automobile**
  - Mise en place de zones 30 km/h dans le village (*en cours*)
  - Apaisement de la circulation sur la Grand-Rue (*en cours, Agenda 2040*)
  - Mise en place de dispositifs techniques visant à réguler la vitesse (radars, radars pédagogiques, feux intelligents)

---

<sup>2</sup> Mobilité partagée : utilisation commune et partagée d'un moyen de transport privé (Mobility, covoiturage, etc.)

## FAVORISER LA MARCHÉ

- **Créer des infrastructures et cheminements piétons de qualité**
  - Renforcement et prolongation des travaux menés dans le cadre des Traverses de Tramelan (*en cours*)
  - Renforcement de la qualité, la sécurité des traversées piétonnes (passage-piétons/carrefours dangereux) (y.c. en matière d'éclairage)
  - Amélioration de la sécurité des cheminements piétons (trottoirs)
- **Améliorer la qualité de l'espace public pour encourager la marche** (bancs, végétalisation, terrasses, etc.) (*en cours, Agenda 2040*)
  - Mise en place de bancs
  - Mise en place de végétalisation (ex. reverdissement de Traverses piétonnes)
  - Mise en place d'une politique favorisant les aménagements éphémères/saisonniers ou test (urbanisme tactique)
- **Sécuriser les cheminements scolaires**
  - Réalisation des mesures du plan de mobilité scolaire (*en cours*)
  - Etudier la possibilité de créer des rues scolaires (limitation/interdiction du trafic automobile pendant les heures scolaires)
  - Informer l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, parents, élèves) pour favoriser le recours aux modes doux sur le chemin de l'école
- **Promouvoir la marche par des actions incitatives**
  - Recours aux dispositifs existants de sensibilisation dans les écoles et auprès d'autres publics (par ex. employés travaillant dans la commune)
  - Mise en place de messages promotionnels auprès des différents publics-cibles pour promouvoir la marche (santé, environnement, bien-être, visibilité dans la nuit, etc.)
  - Recherche de solutions pour réduire les inconvénients de la pente (ascenseurs, escalators, etc.)

## FAVORISER LE VÉLO

- **Créer des infrastructures et cheminements cyclistes de qualité à l'intérieur de Tramelan et vers les localités voisines** (*Agenda 2040*)
  - Réalisation d'un plan vélo ciblant les aménagements à court, moyen et long terme à réaliser
  - Mise en place d'une liaison Tavannes – Tramelan – Saignelégier
  - Création et balisage d'itinéraires à l'intérieur de Tramelan (*Agenda 21*)
  - Mise en place de rues dédiées au vélo à l'intérieur de Tramelan
  - Mise en place d'aménagements pour permettre/faciliter l'utilisation de certaines Traverses à vélo
- **Créer de nouveaux itinéraires cyclistes à orientation loisirs à l'intérieur et autour de Tramelan et faire connaître les itinéraires existants**
  - Utilisation d'une plateforme numérique pour mettre en valeur une série d'itinéraires
  - Baliser de nouveaux parcours
  - Mettre en place des sorties vélos accompagnés pour faire découvrir des itinéraires
- **Sécuriser le stationnement pour les vélos** (gares, commerces, centre du village, CIP/patinoire, etc.) (*Agenda 2040*)
  - Mise en place d'une station-vélo à la gare (stationnement sécurisé)
  - Mise en place d'arceaux/couverts/box sur le domaine public
  - Promotion de la sécurisation du stationnement vélo sur le domaine privé

- **Promouvoir le vélo par des actions incitatives (Agenda 2040)**
  - Mise en place d'offres découvertes et de subventions à l'achat d'un vélo
  - Favoriser l'accès à un vélo pour les enfants (par ex. prêts) et garantir un équipement adéquat (casque, éclairage, etc.)
  - Recours aux dispositifs existants de sensibilisation dans les écoles (cours divers, Bike to school), dans les entreprises (Bike to work), auprès des personnes âgées (par ex. remise en selle), etc. (Agenda 2040)
  - Mise en place de cours pour l'entretien des vélos
  - Mise en place de messages promotionnels auprès des différents publics-cibles pour promouvoir l'utilisation du vélo, voire des trottinettes (santé, sécurité, environnement, bien-être, etc.)
  - Mise en place d'infrastructures de type pompes/outils, bornes de recharge, etc. accessibles au public permettant l'entretien du vélo

## FAVORISER LES TRANSPORTS PUBLICS

- **Améliorer les arrêts de transports publics**
  - [Rénovation de la gare principale \(en cours\)](#)
  - Amélioration des autres arrêts de transports publics (couverts, bancs, sécurité, respect LHand<sup>3</sup>, intermodalité)
- **Renforcer l'offre de transports (locale et vers les localités voisines)**
  - Être moteur à l'échelle régionale pour demander un renforcement des transports publics régionaux notamment dans le cadre de la Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois
  - Etude sur une desserte locale visant à relier les points importants de Tramelan par les transports publics (piscine, quartier des Lovières, quartiers résidentiels, ...).
- **Promouvoir les transports publics par des actions incitatives**
  - Mise en place d'offres découvertes (abonnements test) et subventions
  - Mise en place de messages promotionnels auprès des différents publics-cibles pour promouvoir l'utilisation des transports publics et faire connaître l'offre
- **Faciliter les pratiques intermodales (voiture/vélo – TP) aux différents arrêts pertinents à Tramelan ou dans les localités annexes**
  - Créer et signaler des possibilités de stationnement longue-durée voitures et vélos (y.c. vélo-station) dans les gares de Tramelan.
  - Informer sur les possibilités et coûts de transports des vélos dans les TP (bus/train) à Tramelan (topographie)

## FAVORISER LA MOBILITÉ PARTAGÉE

- **Soutenir le développement d'offres de véhicules partagés**
  - Mise en place de voitures partagées (Agenda 2040)
  - Soutien (financier) à des initiatives individuelles de partage
  - Faire connaître les possibilités de prêts entre personnes (applications existantes, guides, etc.)

---

<sup>3</sup> Loi sur l'égalité pour les handicapés

- **Promouvoir l'utilisation de véhicules partagés**
  - Mise en place d'offres découvertes et de subventions
  - Promotion auprès des entreprises
  - Mise en place de messages promotionnels auprès des différents publics-cibles pour promouvoir l'utilisation des voitures partagées
- **Promouvoir le covoiturage**
  - Promotion auprès des entreprises
  - Promotion d'une application de covoiturage commune à l'échelle régionale (voire communale)
  - Signaler des espaces de stationnement pour les covoitureurs, notamment aux entrées de la commune
- **Favoriser la mutualisation du stationnement**
  - Réflexions pour l'utilisation de certains parkings privés ou publics pour des besoins temporaires lorsqu'ils sont inusités (par ex. pour la piscine le week-end, pour les covoitureurs la semaine, etc.)

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- **Créer de nouvelles infrastructures de recharge et optimiser l'usage des bornes existantes (Agenda 2040)**
  - Mise en place de bornes par la Commune (*concrétisation des mesures de l'étude de la planification de l'électro-mobilité*)
  - Incitation des acteurs privés (entreprises, commerces, propriétaires, régies, etc.) au développement de l'électromobilité (*concrétisation des mesures de l'étude de la planification de l'électro-mobilité*)
  - Stimuler l'utilisation des bornes actuelles
- **Promouvoir l'utilisation de véhicules électriques**
  - Electrification des véhicules de la Commune et du transport scolaire (*concrétisation des mesures de l'étude de la planification de l'électro-mobilité*)
  - Mise en place d'offres découvertes et de subventions
- **Optimiser les avantages de l'électro-mobilité et réduire ses impacts négatifs**
  - Promotion de synergies entre production solaire et bornes de recharges (y.c. couverture des espaces de stationnement) (*Agenda 2040*)
  - Désimperméabilisation des parkings

## GARANTIR UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUTES ET TOUS

- **Planifier une commune accessible**
  - Mise en place d'une commission « Mobilité et accessibilité pour tous et toutes »
  - Mise en place d'un plan de mobilité pour les seniors
- **Faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite (y.c. seniors) et de la population en général**
  - Soutien à la livraison des courses depuis les commerces locaux
  - Mise en place de stationnement PMR aux points-clés de la commune
  - Promotion, soutien et développement des services de transports pour besoins spécifiques (PMR, seniors, déplacements exceptionnels)
  - Mise en place de formations autour de la mobilité (seniors, vélo, etc.)
  - Réflexions autour de solutions pour faciliter la remontée des pentes du village à pied, à vélo, avec des poussettes ou pour les PMR

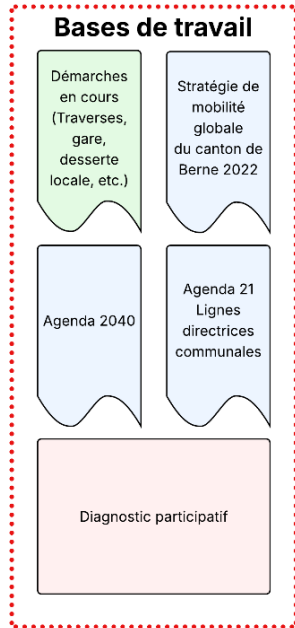
## PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE LOCALE À TRAVERS LA MOBILITÉ

- **Faire profiter les entreprises locales des politiques de mobilité**
  - Recours aux/promotion des commerces et entreprises locales lors de la mise en place de subventions, incitations financières liées à la mobilité (vélos, bornes, etc.) ou offres découvertes
  - Mise en place d'un dispositif de récompenses (bons locaux) pour les personnes se déplaçant de manière durable
  - Soutien à la mise en place d'offres de location de vélos (électriques) pour les visiteurs
- **Mettre en place et favoriser les circuits-courts**
  - Soutien aux démarches visant à promouvoir les débouchés locaux pour les produits de la région pour limiter les déplacements
  - Soutien aux démarches visant à favoriser l'achats de biens et services à Tramelan
- **Optimiser le stationnement autour des commerces**
  - Création de zones à durée limitée et contrôle du stationnement pour favoriser l'accès aux commerces (rotation des véhicules)
  - Mise en place et promotion de stationnement vélos à proximité des commerces

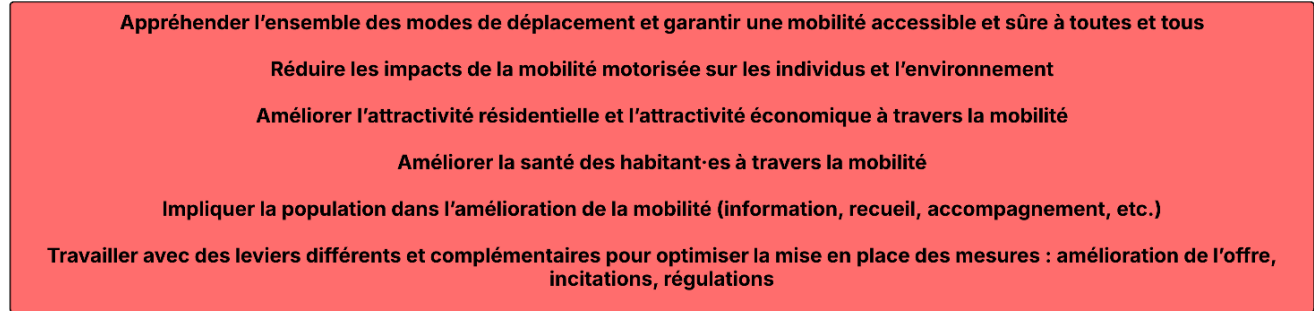
## CRÉER UNE GOUVERNANCE PROPICE À LA MOBILITÉ DURABLE

- **Intégrer les bonnes pratiques en matière de mobilité dans les politiques communales (aménagement du territoire, entretien des voiries, etc.)**
  - Elaboration d'une charte à l'attention de l'administration pour une meilleure prise en compte des enjeux de mobilité durable (accessibilité pour toutes et tous, végétalisation, limitation des besoins de mobilité, (des)impermeabilisation des sols, mobilité active, besoins en stationnement, etc.) lors des travaux routiers ou de projets immobiliers/industriels (*Agenda 2040*)
  - Réalisation d'un plan de mobilité de l'administration communale
  - Développement des compétences locales de l'administration en matière de mobilité (formation de continue, journée d'échanges de bonnes pratiques, etc.)
- **Mettre en place une coordination régionale pour traiter de la mobilité et limiter le trafic pendulaire**
  - Participation à la mise en place d'un groupe de travail avec les communes de la région
  - Etude sur un concept de stationnement à l'échelle de plusieurs communes
- **Impliquer la population dans les projets (*Agenda 2040*)**
  - Mise en place d'un panel d'habitantes et habitants pouvant être sollicité plus facilement sur différents sujets autour de la mobilité pour des processus participatifs (recueil, tests, etc.)
  - Création d'un réseau d'ambassadeurs de la mobilité durable
  - Implication des acteurs relais (cyclistes, associations aînés, Pro Infirmis, Pro Senectute, Ecoles, ATE, etc.)
- **Se doter de moyens financiers pour réaliser une politique ambitieuse autour de la mobilité**
  - Création d'un fonds communal de la « mobilité », en lien notamment avec une politique de stationnement (recettes issues des macarons, horodateurs, amendes, etc.).
- **Monitorer la stratégie**
  - Etablissement d'un court bilan tous les 2 ans des mesures réalisées et ajouts des nouvelles mesures
  - Récolte de données sur la mobilité régulière (compteurs, enquête, etc.)

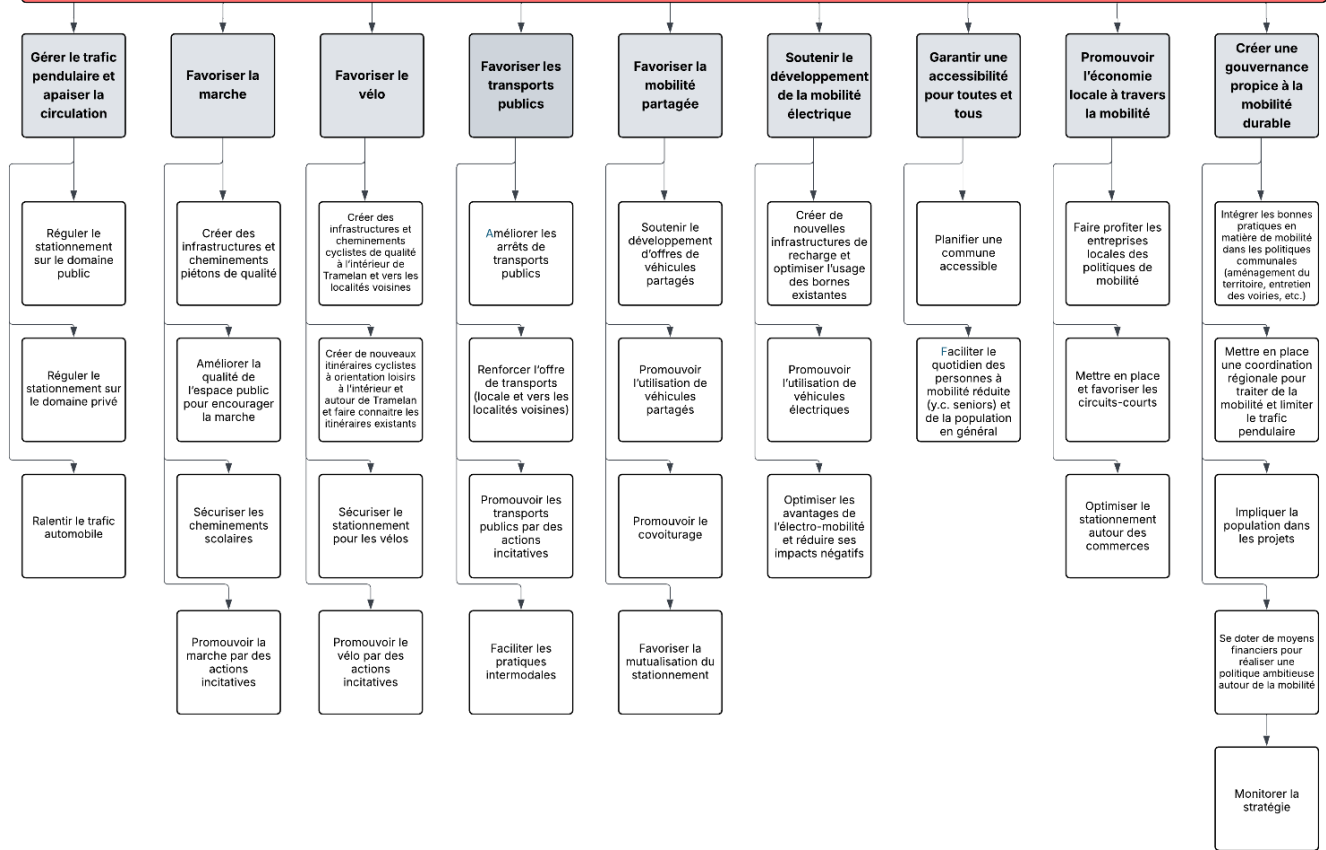
# Stratégie globale des mobilités à Tramelan : Schéma explicatif



## Principes directeurs



## Axes d'intervention



## Objectifs